Prestation d’accompagnement à la VAE

Le service de Formation Professionnelle Continue d’AMU propose aux candidats demandeurs d'une VAE, une prestation d'accompagnement méthodologique pour les aider à constituer le « dossier de VAE » qu’ils doivent soutenir devant un jury. Ce dossier doit permettre au jury de vérifier que leur expérience leur a permis de développer des compétences en rapport avec le diplôme visé et d’apporter la preuve de leur capacité à prendre du recul et à analyser cette expérience. C’est de ce travail dont va dépendre la certification du diplôme visé.

Pour atteindre cet objectif, la prestation d’accompagnement se présente sous la forme alternée de rendez-vous individuels et d’ateliers thématiques. Cela permet à la fois de répondre aux besoins personnels des candidats lors des entretiens tout en s’appuyant sur des méthodes collaboratives utilisées lors des ateliers. De plus, des échanges par mail sont effectués régulièrement entre le candidat et l’accompagnateur de façon à ce que ce dernier procède à une lecture « critique » tout au long de l’avancée du travail.

Un « guide d’accompagnement » est également remis en début de session.

Les étapes de l’accompagnement :

## Etape 1– « Choix du travail à réaliser »- Durée : 3h00

## Présentation des normes universitaires

Sélection du travail à réaliser au regard du diplôme visé

## Conseil et piste de réflexion pour l’élaboration du dossier

## Etape 2 – « Point d’étape sur la rédaction du dossier » - Durée : 1H00

Retour sur l’analyse du thème retenu

Approfondissement et pistes à creuser

## Etape 3 – « Méthodologie de présentation orale » - Durée : 3h00

Conseils pour la finalisation du dossier (mise en cohérence, mise en forme, utilisation des  
 annexes…)

Préparation de la soutenance (contenu et support de l’oral)

## Etape 4 – « Présentation orale » - Durée : 3h00

Présentation du dossier par le candidat avec support visuel préparé

Echanges et commentaires sur le fond, la forme et respect du timing

10 heures à distance : échanges par mail, relecture

Entre chaque étape, le candidat bénéficie d’un échange par mail avec l’accompagnateur sur l’avancement du dossier (4 relectures maximum).

Des échanges téléphoniques peuvent également être prévus en cas de besoin.

Durée de la prestation : 20 heures réparties entre 6 mois et 12 mois maximum.

Coût : 1 200 euros

Pour quelles raisons choisir cet accompagnement VAE ?

Pour faire la preuve de vos compétences en réalisant un travail d’analyse et de distanciation sur votre expérience

L’accompagnement qui vous est proposé est un accompagnement méthodologique et non pédagogique. En effet, son objectif est de vous aider à élaborer votre dossier de VAE selon un cadre universitaire et non vous apporter le contenu théorique d’un diplôme que vous êtes censé maîtriser puisque vous demandez à l’obtenir.

C’est pourquoi, dans le travail de démonstration et d’explicitation de vos compétences "techniques", vous devez apporter la preuve que vous maîtrisez les compétences délivrées par le diplôme (qu’elles soient théoriques ou transverses, c'est-à-dire pouvant concerner les différents métiers auxquels conduit le diplôme). Pour cela, vous devez donc vous interroger sur vos pratiques professionnelles.

Elaborer votre dossier passe donc par un travail d’explicitation dont le but est de fournir la preuve :

* Que **vous avez construit au** cours de votre parcours **des aptitudes, des connaissances et des compétences** (théoriques, pratiques, transverses) **comparables à celles qui sont attendues d’un étudiant diplômé**
* Que **vous disposez d’un certain « recul »** sur votre expérience **et que vous êtes** donc **capable de l’analyser et de la formaliser à l'écrit comme à l'oral**.

Cependant, il existe un écart entre les capacités développées en milieu professionnel ou personnel et les capacités développées dans une formation universitaire. Au-delà des connaissances propres à chaque diplôme (théoriques et pratiques), l’université transmet des capacités "transversales" (analyse, prise de recul, formalisation écrite, propositions…). C’est l’acquisition de ces capacités qui va vous être proposée dans cet accompagnement pour vous permettre de réaliser un véritable travail d’analyse et de formalisation de votre expérience.

L’accompagnement a donc pour but de combler l’écart existant entre la mobilisation des capacités dans le milieu professionnel et la mobilisation des capacités dans le milieu universitaire.

Ainsi, l’accompagnateur joue le rôle d’interface entre vous, issu du monde professionnel, et le monde universitaire.